

1976

- La Compagnie Nationale du Rhône (CNR) modifie le lit du fleuve : elle supprime la boucle des Roches-de-Condrieu au profit d'un tracé compatible avec la navigation à grand gabarit.
- La presqu'île est désormais raccordée à la rive gauche du fleuve.
- La méandre rend alors possible l'avènement d'un port de plaisance.

1981

- Le conseil municipal des Roches-de-Condrieu décide de créer le port de plaisance.
- La construction aura lieu de 1983 à 1984 : 3 pontons pouvant accueillir 150 bateaux

1990

- Le port s'agrandit avec l'aménagement de la capitainerie.
- La capacité d'accueil atteint 206 anneaux (c'est encore la taille du port aujourd'hui).

Fin 2017

- Le port est dragué en totalité redonnant du tirant d'eau (il ne restait plus que 60m d'eau par endroits).
- On revient à 4m de profondeur, le port est sauvé.

1^{er} janvier 2019

- La Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône devient gestionnaire du port.